

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: INSECT ECRAN Zones Infestées

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: 189/14/L-000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: LU-0011369-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

INSECT ECRAN Zones Infestées
INSECT ECRAN ANTI-TIQUES

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	COOPERATION PHARMACEUTIQUE FRANCAISE
	Adresse	Place lucien auvert 77020 MELUN CEDEX France
Numéro de l'autorisation	189/14/L-000	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	LU-0011369-0000	
Date de l'autorisation	29/01/2015	
Date d'expiration de l'autorisation	21/11/2024	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Coopératioon pharmaceutique française
Adresse du fabricant	Place Lucien Auvert F-77020 Melun France
Emplacement des sites de fabrication	Coopératioon pharmaceutique française - Place Lucien Auvert F-77020 Melun France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	23 - N,N-diéthyl-méta-toluamide
Nom du fabricant	CLARIANT US
Adresse du fabricant	625 Catawba Avenue NC-28120 Mount Holly USA États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	CLARIANT US - 625 Catawba Avenue NC-28120 Mount Holly USA États-Unis
Substance active	23 - N,N-diéthyl-méta-toluamide
Nom du fabricant	Vertellus Performance Materials
Adresse du fabricant	2110 High Point Road NC-27403 Greensboro USA États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	Vertellus Performance Materials - 2110 High Point Road NC-27403 Greensboro USA États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
N,N-diéthyl-méta-toluamide	N,N-diethyl-m-toluamide	Substance active	134-62-3	205-149-7	50

2.2. Type de formulation

Liquide, prêt à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux.
--------------------------	--

Conseils de prudence

<p>En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.</p> <p>Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.</p> <p>En cas d'incendie: Utiliser du dioxyde de carbone pour l'extinction.</p> <p>Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.</p> <p>Éliminer le contenu dans un centre de recyclage.</p>
--

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Répulsif- Grand-public

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Répulsif corporel
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Culicidae: Nom commun: Moustiques (Aedes aegypti, Anopheles gambiae, Aedes albopictus, Culex pipiens) Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: Phlebotomus duboscqi Nom commun: Phlébotomes Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: Ixodes ricinus Nom commun: Tiques Stade de développement: Adultes et nymphes</p>
Domaine d'utilisation	<p>Other</p> <p>Appliquer sur la peau</p> <p>Méthode d'application: Pulvérisation</p>

Méthode(s) d'application	Description détaillée: Le produit est pulvérisé sur la paume des mains puis étalé sur les surfaces de peau exposées (le visage, le cou, les 3/4 de bras, les mains et les 1/2 jambes).
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Dose d'application : 0,4 mg/cm ² . 2 applications maximum par jour Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Appliquer sur la peau. Dose d'application : 0,4 mg/cm ² . 2 applications maximum par jour. Durée de la protection : Moustiques, Phlébotomes: jusqu'à 8 heures.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Le produit est conditionné dans des bouteilles en polypropylène de 250 ml et 125 ml contenant 200 ml respectivement 100 ml de produit, avec une pompe en polypropylène/ polyéthylène/ polyoxyméthylène. Le produit est aussi conditionné dans des bouteilles en polypropylène de 50 ml contenant 50 ml de produit, avec une pompe en polypropylène/ polyéthylène/ polyoxyméthylène.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Agiter avant emploi.
Utiliser dans des zones bien ventilées.
Ne pas utiliser chez l'enfant de moins de 2 ans.
Ne pas utiliser chez l'enfant entre 2 et 12 ans et chez la femme enceinte, excepté lorsque le risque pour la santé humaine que comporte, par exemple, l'apparition d'une maladie transmise par les insectes l'exige.
Pour les enfants entre 2 et 12 ans, le produit doit être appliqué par un adulte.
Attention : pour les enfants entre 2 et 12 ans, porter des maillots à manches longues et des pantalons.
Respecter les doses d'application recommandées.
Ne pas appliquer plus de 2 fois par jour.
Retraiter en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.
Appliquer uniquement sur les zones corporelles non-couvertes (visage, cou, 3/4 des bras, mains, 1/2 jambes).
Ne pas pulvériser directement sur le visage mais pulvériser sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
Ne pas appliquer sur une peau lésée (blessures, coup de soleil, maladie de peau ...).
En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 minutes après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit.
Ne pas porter les mains à la bouche après utilisation.
Eviter le contact de la peau traitée avec les aliments.
Ne pas utiliser le spray à proximité de denrées alimentaires OU de surfaces qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation humaine.
Garder à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux.
Ne pas utiliser le produit avant de se baigner ou de prendre une douche.
La durée de protection peut être affectée négativement par la transpiration, l'humidité, les frottements, les fortes températures, la vitesse du vent, etc.
Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

-

5.2. Mesures de gestion des risques

-

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas d'ingestion :

Risque d'étourdissements et de perte de conscience. L'ingestion peut conduire à une intoxication aiguë. Contactez immédiatement le 112 ou un centre antipoison (Tél. : +352 8002 5500). Ne pas faire vomir sans avis médical.

En cas de contact avec les yeux :

Si nécessaire, retirer les lentilles de contact. Laver les yeux sous un filet d'eau tiède pendant environ 10 minutes, yeux ouverts, en n'oubliant pas de laver sous les paupières. Si les yeux restent rouges deux heures après leur lavage, consulter un médecin.

En cas d'apparition de lésions cutanées, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, consulter un médecin.

La substance active contenue dans le produit (DEET) est susceptible d'induire une hyperexcitabilité nerveuse notamment chez les personnes sensibles (épileptiques) ou en cas de co-exposition avec un produit convulsivant.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Eliminer le contenu / le récipient dans un point de collecte approprié (centre de recyclage).
Ne pas transvaser le produit. Ne pas mélanger avec d'autres déchets.
Les récipients contenant des résidus du produit doivent être traités conformément à la législation nationale.
Ne pas rejeter le produit dans l'environnement ou les canalisations.
En cas de versement accidentel du produit, recueillir le produit à l'aide d'un matériau absorbant les liquides (par exemple du sable, de la terre à diatomées) et l'éliminer comme un déchet dangereux.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Ne pas stocker plus de 6 mois à 40°C.
Conserver hors de la portée des enfants.
Le produit peut être conservé 5 ans à 25°C à compter de sa date de fabrication.

6. Autres informations

-